

Annexe I

Liste des pièces à fournir Demande de subvention des associations

- Formulaire cerfa de demande de subvention n° 12156*05 ;
- Compte rendu financier de subvention : formulaire cerfa n° 15059*02 et bilan du projet ayant bénéficié de la subvention, pour les actions financées au titre de la MILDECA 2018 ou d'une demande de renouvellement de subvention ;
- Fiche synthétique de présentation du projet ;
- Fiche détaillée du budget prévisionnel du projet ;
- Ensemble des devis permettant d'évaluer avec précision le coût réel du projet ;
- Statuts régulièrement déclarés. Si l'association est enregistrée dans le RNA, il n'est pas nécessaire de les joindre ;
- Liste des personnes chargée de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau...) ;
- Relevé d'identité bancaire présentant une adresse identique avec celle du siège social de la structure, portée sur le SIRET ;
- Le plus récent rapport d'activité approuvé avec les comptes approuvés ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions ;
- La référence, si publication sur le site internet des [JO](#) des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre ;
- si le dossier de candidature n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire ;
- Attestation justifiant que le porteur de projet est à jour de ses obligations fiscales et sociales.